M.1755.6.19

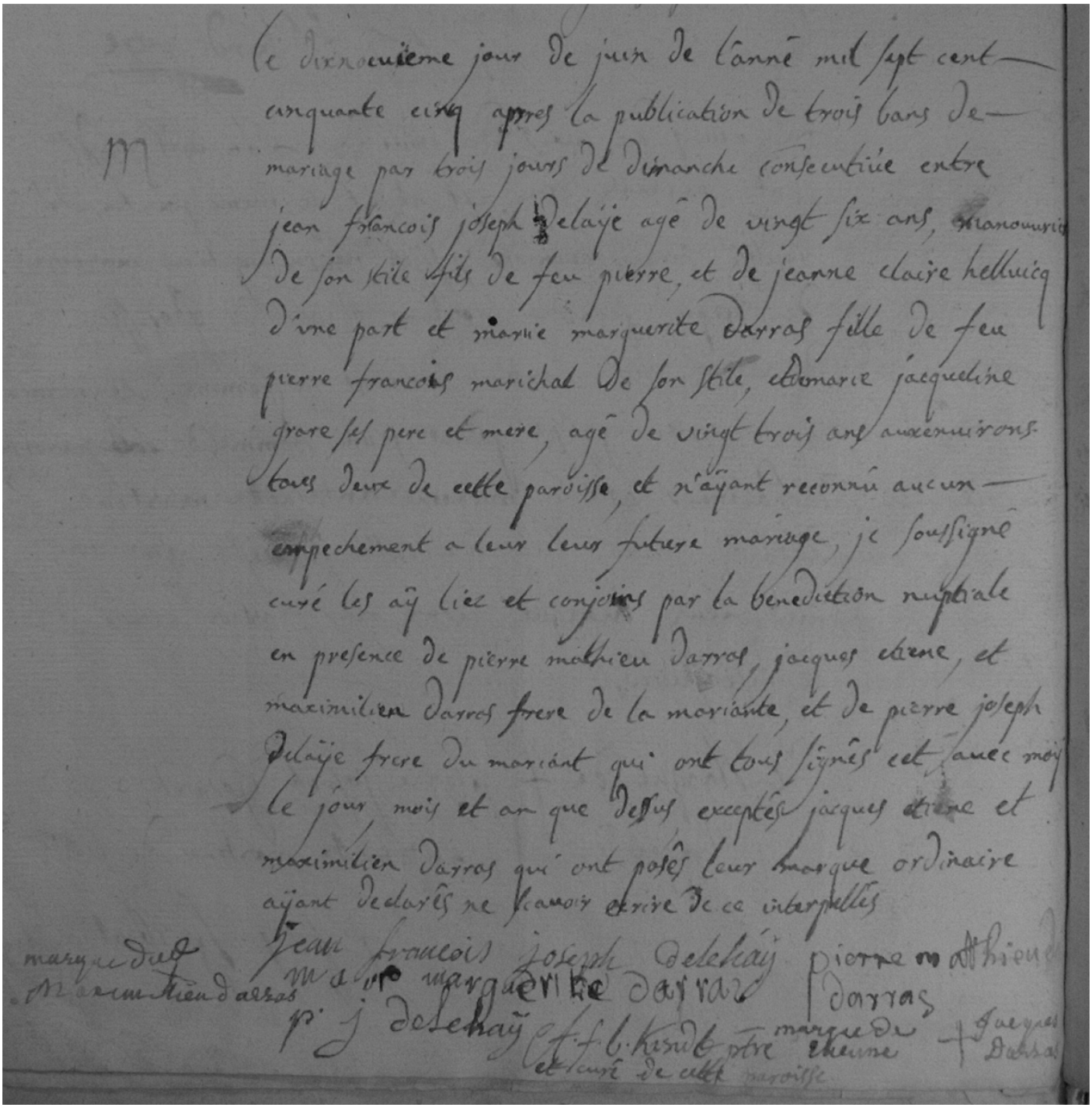

M.1755.6.19 le dixnoevieme jour de juin de l'anné mil sept cent cinquante cincq apres la publication de trois bans de mariage par trois jours de dimanche consecutive entre jean francois joseph delaye agé de vingt six ans , manouvrier de son stile fils de feu pierre , et de jeanne claire hellwicq d'une part et marie margueritte darras fille de feu pierre francois marichal de son stile , et de marie jacqueline grare ses pere et mere , agé de vingt trois ans aux environs tous deux de cette paroisse , et n'ayant reconnù aucun empechement a leur leur future mariage , je soussigné curé les ay liez et conjoins par la benediction nuptiale en presence de pierre mathieu darras , jacques etiene , et maximilien darras frere de la mariante , et de pierre joseph delaye frere du mariant qui ont tous signés cet avec moy le jour , mois , et an que dessus , excepté jacques etiene et maximilien daras qui ont posês leur marque ordinaire ayant declarés ne scavoir ecrire de ce interpellés *jean francois joseph delehay* *pierre mathieu darras* *marie margueritte darras*

p j delehay marque de + jacque etiene Darras *A . f . b . Kindt Ptre*

marque dudit +maximilien darras *et curé de cette paroisse*